

N/REF : 2/05/2025 9H56 C:000053 I:02482
V/REF : AC/C18530
V/Email reçu le Vendredi 02/05/2025 à 9H56

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. CCS
IMMEUBLE : CAMILLE ST SAENS-CCS
6-18, RUE J LE ROND D'ALEMBERT
35000 RENNES

Rennes, le 13 Mai 2025

Référence Marché: 024054-PBS-004

LOCALISATION : ALLÉE 8 ALEMBERT - MME KHIZRIEVA 07 81 25 37 36
07 83 04 94 07 (FILS A PRIVILEGIER)
LOGEMENT N° 019102, PORTE N°23, 2° ÉTAGE, TYPE 4

MOTIF : FUIITE SUR RESEAU EF OU ECS LOGEMENT

Donneur d'ordre : Mme A JUDAIS

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 02/05
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
RECHERCHE DE FUIITE
TEST PRESSION SUR EFS AVEC MANOMETRE SUR ROBINET MACHINE A LAVER
CONSTAT : BAISSSE DE PRESSION SUR MANOMETRE
DEVIS A SUIVRE
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATÉRIEL

OBSERVATIONS : AT LCOMPTER Email envoyé le 02/05/25 à 14H04 Mme A JUDAIS

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule

auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====					
Quantité	Heures -	Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT
1,00	PBL007-Ff	RFE simple	EF-EC/Chauf.=<2h PP	1	100,00
					100,00
			TOTAL H.T.		100,00
			T.V.A. a 10,00%		10,00
			TOTAL T.T.C.		En EURO 110,00

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Juin 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.